



BROCANTE DE VILLERS EN ARTHIES 28 AVRIL 2024

LOCATION D'EMPLACEMENTS NON COUVERTS

ORGANISEE PAR LE FOYER RURAL DE VILLERS EN ARTHIES

Location d'emplacements non couverts d'un **minimum** de 2 mètres de façade sur 2 mètres de profondeur maximum.

Le tarif est de 5€ le mètre de façade dans la limite de 6 mètres maximum. (*Réservation par multiple de 2 mètres*)

Les inscriptions doivent parvenir à : **Mairie de Villers en Arthies (FOYER RURAL), 3, route de Vetheuil 95510 VILLERS EN ARTHIES** accompagnées du règlement total de la réservation avant le 14 avril 2024 dans la limite des places disponibles.

RAPPEL : AUCUN EMPLACEMENT NE SERA RESERVE SANS REGLEMENT NI VENDU LE JOUR DE LA BROCANTE

REGLEMENT

1. Les véhicules des brocanteurs devront être stationnés derrière leur stand.
2. Les brocanteurs devront arriver de 6h à 8h MAXIMUM. Au-delà, l'accès sera interdit aux véhicules.
3. Les stands de vente de confiserie, alimentation diverse, d'animaux, objets neufs soldés ou bradés sont interdits. LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LA VENTE DES COMESTIBLES.
4. Le droit de location correspond à l'autorisation de vendre.
5. Le vendeur devra s'installer à la place indiquée par les organisateurs et apporter table et stand s'il le désire.
- 6 Conformément à la législation en vigueur, il sera remis aux **marchands occasionnels** une autorisation délivrée par le FOYER RURAL pour les autoriser à vendre le dimanche 28 avril 2024 avec leur numéro de carte **d'identité** ou leur numéro au registre du commerce s'ils sont titulaires d'une patente.
7. Dans le cas où le brocanteur ne participerait pas pour une raison quelconque (intempérie comprise) à la foire, il ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part des **organisateur**s et aucune annulation ne sera prise en compte après réservation.
8. Pour des raisons de sécurité pompier tout débordement de barnum sera interdit



* DEMANDE DE RESERVATION A LA BROCANTE DE VILLERS EN ARTHIES *

Je soussigné(e) : Mr / Mme / Mlle

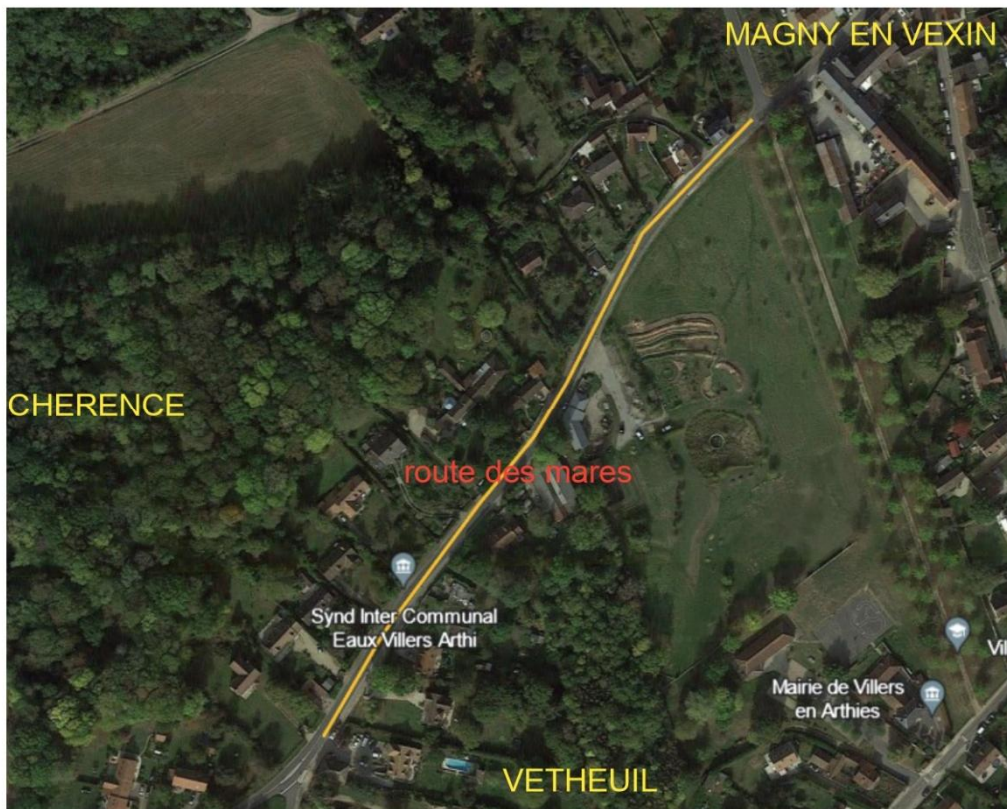
Téléphone (Obligatoire)

Mail

Domicilié

Reserve _____ mètres de façade pour la brocante de VILLERS EN ARTHIES du 28 Avril 2024

Je joins à cette demande un chèque de ___€ à l'ordre du FOYER RURAL DE VILLERS EN ARTHIES représentant la totalité de l'emplacement demandé



Pièces Obligatoires à joindre avec la demande de réservation
Photocopie de la carte d'identité ou du permis de conduire (pour les Villersois également)
Photocopie du N° de registre du commerce pour les professionnels

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement(s) complémentaire(s) merci d'appeler : AGNES BIROT 06.60.59.18.48



- Je déclare avoir pris connaissance du règlement
- Fournir une Attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à _____ le: ___/___/2024

Signature